



HAL
open science

Le fonds d'archives épigraphiques du musée d'Archéologie nationale

Pauline Cuzel

► **To cite this version:**

Pauline Cuzel. Le fonds d'archives épigraphiques du musée d'Archéologie nationale. *Antiquités nationales*, 2017, 47, pp.185-197. hal-02936434

HAL Id: hal-02936434

<https://hal.science/hal-02936434v1>

Submitted on 2 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Le fonds d'archives épigraphiques du musée d'Archéologie nationale

PAULINE CUZEL

Chargée de recherches documentaires au musée d'Archéologie nationale – Domaine national de Saint-Germain-en-Laye, doctorante rattachée au laboratoire AOROC (UMR 8546, École normale supérieure) et ED 472, École pratique des hautes études.

Résumé : Le fonds d'archives épigraphiques conservé au musée d'Archéologie nationale surprend par sa diversité et son ampleur. Lié en premier lieu à la Commission de Topographie des Gaules et aux épigraphistes renommés que sont Casimir Creuly et Charles Robert, il rassemble carnets, estampages, frottis, courriers, manuscrits et planches. Mêlant documents de travail et documents muséographiques, l'étude de ce fonds illustre non seulement une période décisive de l'histoire du musée de Saint-Germain, mais également des aspects du développement scientifique de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Mots-clés : Épigraphie – Commission de Topographie des Gaules – Archives – Casimir Creuly – Léon Renier – Charles Robert – Muséographie.

Le fonds d'archives épigraphiques conservé au musée d'Archéologie nationale peut surprendre par sa diversité et son ampleur. L'ensemble a depuis longtemps été lié à la Commission de Topographie des Gaules¹ (CTG), créée par Napoléon III et appelée à dresser un inventaire archéologique du territoire national. Pourtant, la cohérence de l'ensemble des documents est loin d'aller de soi et, surtout, un certain nombre de pièces éparses sont à verser au dossier et permettent d'en éclairer la formation et le sens.

Abstract: *The diversity and the great amount of epigraphic archives, gathered in the musée d'Archéologie nationale, are quite surprising. Bound first of all to the Commission de Topographie des Gaules and to the famous epigraphists that are Casimir Creuly and Charles Robert, it gathers notebooks, squeezes, papers and drawings. Based on work papers and museographic documents, the study of this collection lights not only a decisive period of the history of Saint Germain's museum, but also aspects of the scientific development of the second half of the XIXth century.*

Keywords: *Epigraphy – Commission de Topographie des Gaules – Archive – Casimir Creuly – Léon Renier – Charles Robert – Museography.*

Le fonds se compose essentiellement de trois ensembles documentaires, sur lesquels nous reviendrons : deux séries de carnets, vingt-trois carnets signés du général Casimir Creuly (1795-1879), datés entre 1855 et 1872², et seize carnets appartenant à Pierre-Charles Robert³ (1812-1887), postérieurs à 1869, auxquels s'ajoutent 483 estampages⁴ et 526 planches⁵. À ce fonds principal s'ajoutent des pièces isolées, conservées dans les fonds manuscrits, correspondances et administration.

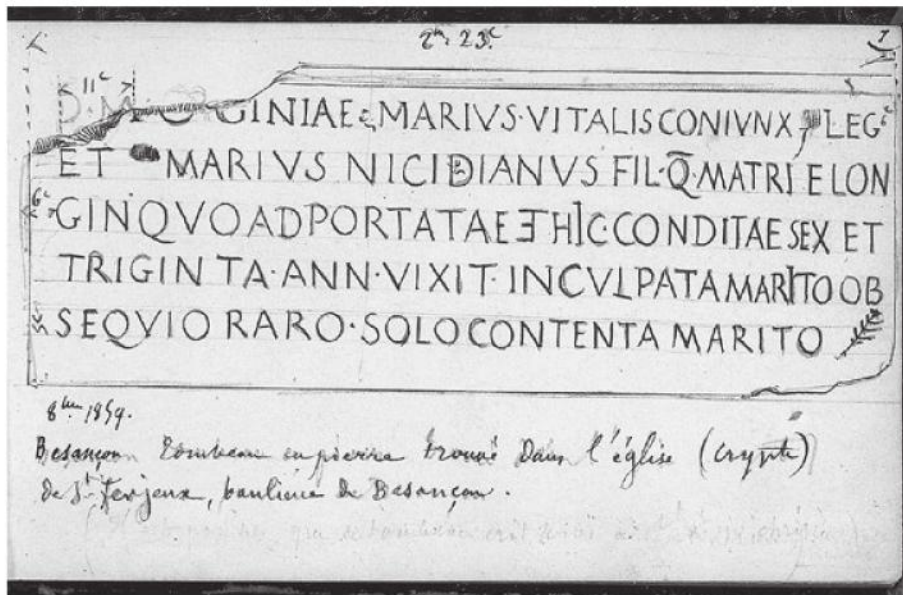


Fig. 1 : Copie de l'inscription CIL, XIII, 5383 provenant de Saint-Ferjeux, extrait du carnet 2 du général Creuly, feuillet 7 recto (© MAN).

Cette étude vise à mettre en lumière la complexité et la richesse de ce fonds important non seulement pour la compréhension d'une période décisive dans la vie du musée, mais également dans le développement scientifique de la seconde moitié du XIX^e.

TYPOLOGIE DES DOCUMENTS

LES DOCUMENTS DE TRAVAIL

L'une des spécificités du fonds tient précisément à la grande variété des documents conservés. Une part considérable du fonds est constituée par les carnets déjà évoqués qui forment deux séries distinctes en fonction des producteurs.

La première série, comptant 23 carnets, est signée par le général Creuly, militaire de carrière qui a collaboré au projet des *Inscriptions romaines d'Algérie* publiées en 1855 lors d'une mission en Algérie⁶ au cours de laquelle il fondera, avec Léon Renier et Auguste Cherbonneau, la Société archéologique de Constantine⁷. Ses qualités scientifiques reconnues le font entrer à la Commission de Topographie des Gaules en 1859 sur recommandation du ministre de la Guerre⁸. Chaque carnet conservé comporte des copies au crayon, souvent plusieurs par page, d'inscriptions copiées avec des mesures précises (caractères, interlignes, marges, dimensions du monument conservé...) ainsi que l'indication quasi systématique de la date et du lieu de copie (fig. 1). À cela s'ajoutent des copies d'inscriptions à partir de publications, par exemple dans le carnet 18, à partir de la publication de Jean-François Baptiste de



Fig. 2 : Copie de l'inscription CIL, XIII, 8057 provenant de Bonn, extrait du carnet 4 de Pierre-Charles Robert, feuillet 8 recto (© MAN).



Fig. 3 : Croquis des restes d'une tour à Montenoison (Nièvre), datant de 1873, extrait du carnet 3 de Pierre-Charles Robert, feuillet 13 recto (© MAN).

Noble Lalauzière, *Abrégé chronologique de l'histoire d'Arles* (Arles, 1808) ou des recueils de citations vraisemblablement pour des recherches⁹. La production de carnets s'étend de 1855 à 1872.

La deuxième série de 16 carnets est l'œuvre de Pierre-Charles Robert, intendant militaire entré à la Commission en 1873. Proche de Léon Renier, il participe au projet du *Recueil des inscriptions romaines de Gaule* lancé au même moment, sur lequel nous reviendrons. Il est l'auteur d'un important travail sur les inscriptions de Moselle¹⁰. D'une facture différente des carnets Creuly, l'ensemble se présente davantage sous la forme de carnets de voyage, mêlant aux copies d'inscriptions des croquis de paysage ou des portraits (fig. 2 et 3). Les séquences chronologiques d'utilisation des carnets sont plus courtes et semblent correspondre à des voyages : ainsi, les deux carnets 5 et 6 sont datés de septembre 1869 et sont liés à un voyage sur le Rhin¹¹.

À côté de ces carnets sont conservés 483 estampages et copies d'inscriptions, issus probablement d'envois de la part de correspondants. La plupart des lettres d'envoi ne sont plus associées aux estampages. Certaines d'entre elles sont conservées dans le fonds Administration MAN¹² ou dans les fonds correspondance¹³. Leur intérêt est important compte tenu du peu d'informations portées sur les estampages eux-mêmes ; les dates de réalisation ou de réception, le nom de l'auteur ou encore la mention de la Commission n'apparaissent que très rarement sur les documents. L'ensemble ne peut être attribué en totalité avec certitude aux travaux de la CTG. Seules les quelques mentions de la main de Creuly mentionnant des carnets (par exemple, estampages n^{os} E_01_109 ; E_01_140 ; E_01_142) ou la découverte de lettres ou de factures

qui, grâce au croisement des informations qu'elles contiennent (technique employée¹⁴, localisation des pierres¹⁵...) avec les estampages conservés, permettent la datation et l'identification du producteur des estampages, assurent de l'appartenance de tel ou tel document aux archives de la CTG. L'ensemble des estampages conservés présente des techniques de réalisation disparates : estampages sur papiers divers¹⁶, formant ou non des séries, présentant ou non des lettres retracées ; frottis au crayon sur calque ou sur papier (fig. 4 et 5). L'ensemble paraît avoir suivi un classement topographique par pochettes, aujourd'hui perturbé.

DES PRODUCTIONS ÉPIGRAPHIQUES

À côté de cet ensemble qu'on pourrait qualifier de « documents de travail », on trouve également une partie « production », composée de 526 planches cartonnées et aquarellées (fig. 6), signées par le général Creuly et versées à l'inventaire de la bibliothèque sous le n^o 3152 en 1872 sous la forme d'un travail en cours¹⁷. Les différentes livraisons des planches ainsi que leur système de rangement ont été en partie synthétisés dans un document de quelques pages auquel s'ajoute un petit fascicule. L'ensemble est intitulé « Catalogue des Inscriptions du g^{al} Creuly ». Il faut également ajouter des pièces isolées, notamment un mémoire attribué à Léon Renier concernant des diplômes militaires et une note de Creuly sur le *Portus Icius*¹⁸, tous deux conservés dans la série Manuscrits. Des documents épigraphiques se retrouvent également dans les « Albums noirs » sans que leur provenance ait toujours pu être identifiée.

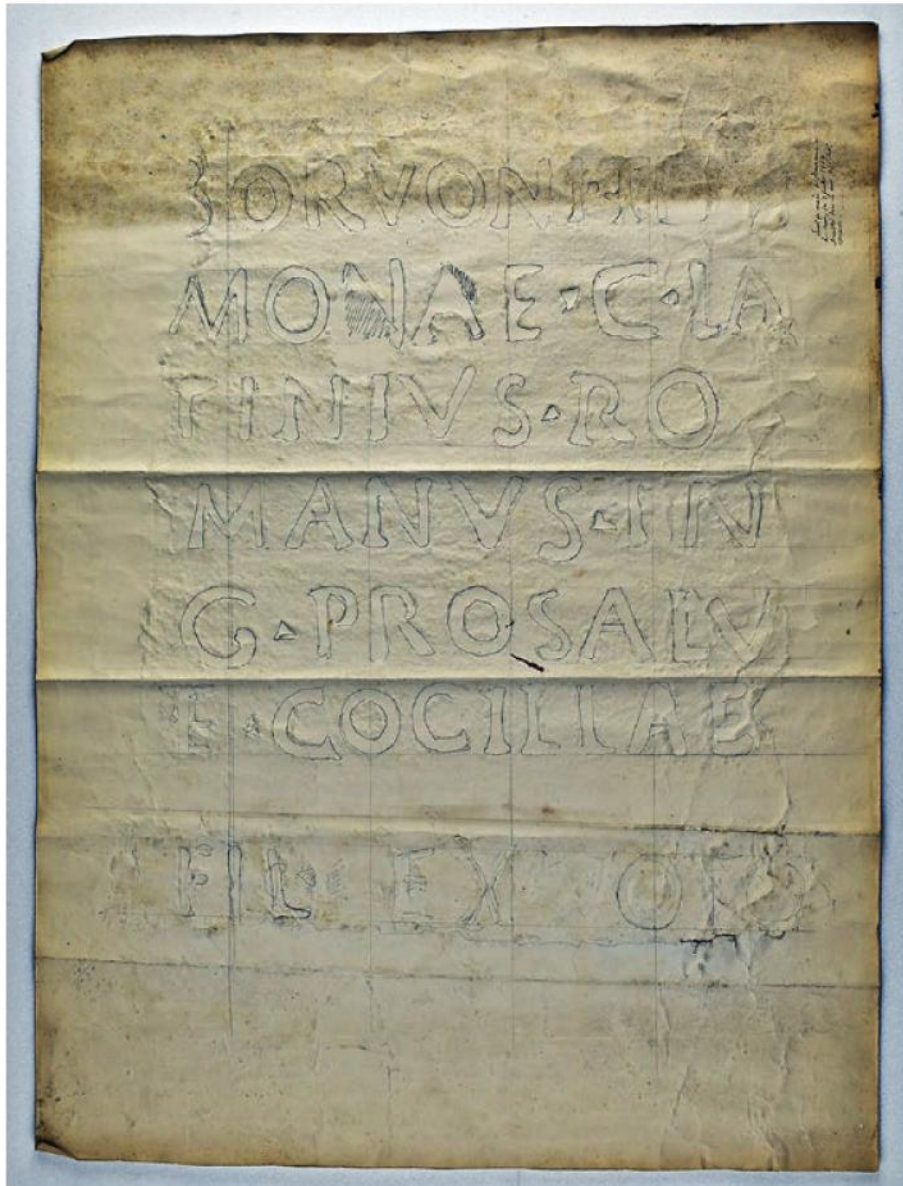


Fig. 4 : Estampage E_02_082, retracé au crayon, de l'inscription CIL, XIII, 5916 en provenance de Bourbonne-les-Bains (© Valorie Gô / MAN).



Fig. 5 : Estampage à la mine de plomb sur calque E_01_010 de l'inscription CIL, XIII, 3450 en provenance de Nizy-le-Comte (© Pauline Cuzel).

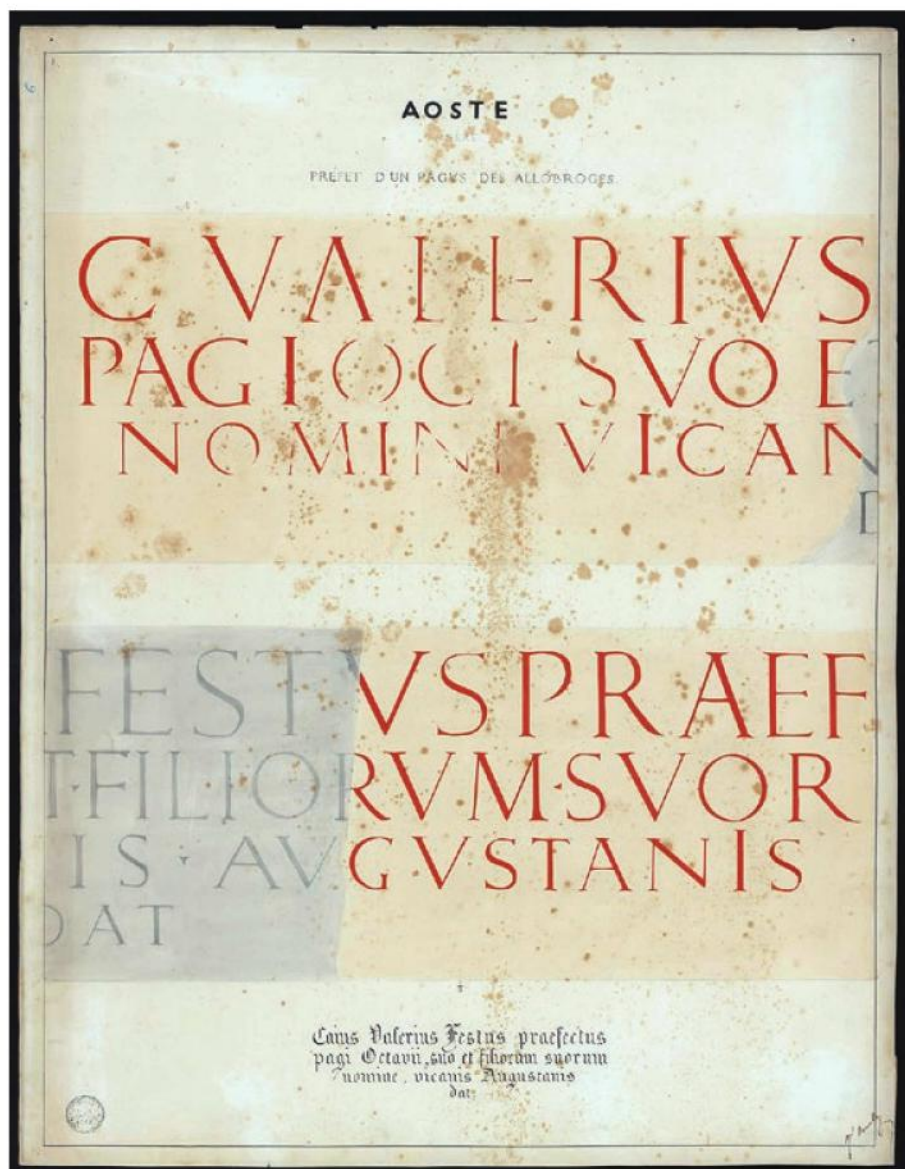


Fig. 6 : Planche n° 3 concernant l'inscription CIL, XIII, 2395, en provenance d'Aoste (© MAN).

LE FONDS ÉPIGRAPHIQUE DE LA COMMISSION DE TOPOGRAPHIE DES GAULES ?

LA QUESTION DE L'UNITÉ

Au terme de cette présentation des différentes typologies documentaires, la question de leur unité se pose. Ce fonds dans son ensemble peut-il être attribué à la Commission de Topographie des Gaules et à ses travaux ?

Tous les auteurs nommés explicitement dans les documents de ce fonds ont fait partie de la Commission. Casimir Creuly, Pierre-Charles Robert et Léon

Renier sont tous membres de la CTG à des degrés d'implication divers et plus ou moins tôt dans l'histoire de la Commission. Cependant, cela suffit-il à faire de ce fonds le fonds épigraphique de la Commission ? Plusieurs éléments doivent être pris en compte. D'abord, la question de la cohérence du fonds apparaît comme essentielle. Au-delà de l'unité de producteurs, se pose le problème de la datation des documents et de l'implication de leurs auteurs dans la Commission. Le général Creuly commence à composer ses carnets avant la création de la Commission, et la plupart des copies produites par Pierre-Charles Robert ne comportent pas de date. Celui-ci entre tardivement dans la Commission, en 1873, et cesse ses activités épigraphiques bien après la fin de l'entreprise. Les deux

séries de carnets ont été données au musée après le décès de leurs auteurs, sans donateur précisé pour les carnets Creuly et par la veuve de Pierre-Charles Robert¹⁹. Dès lors, il semble s'agir des carnets de travail d'une vie entière, incluant des travaux pour la Commission dont ces hommes ont fait partie, mais également des recherches personnelles²⁰. En ce qui concerne les estampages, nous avons déjà mentionné l'absence quasi systématique d'indications permettant d'assurer qu'ils font bien partie des documents de travail de la Commission. Seuls les estampages portant des mentions de correspondants, des dates concordantes, des annotations indiquant leur utilisation pour la CTG ou associés à des lettres d'envoi peuvent avec certitude être versés au dossier de la Commission.

Pour autant, il serait faux de penser que le fonds épigraphique est attribué, à tort, à la Commission. Il existe une cohérence intrinsèque au sein d'une majeure partie du fonds : on observe sur les documents les mentions d'une sorte de chaîne opératoire aboutissant à la réalisation des planches, versées à l'inventaire comme un « don de la Commission des Gaules ». On retrouve dans les carnets des mentions d'estampages et, sur ces derniers, des mentions des carnets et des indications de calculs d'échelle qui montrent leur utilisation pour la création des planches. Par ailleurs, un certain nombre de documents de travail (estampages et feuillets de carnets) portent la mention « fait » (**fig. 7**), semblant indiquer un traitement des informations et, peut-être, leur mise en œuvre dans le dessin d'une planche. Le récolement des planches, pour le moment en cours, et le croisement des inscriptions qu'elles reproduisent avec celles copiées dans les carnets et estampées permettront sans doute d'éclairer cette cohérence interne du fonds.

L'ÉPIGRAPHIE AU SEIN DE LA COMMISSION DE TOPOGRAPHIE DES GAULES

Puisqu'il ne fait guère de doute qu'une partie, sinon la majorité, du fonds relève bien des archives de la Commission de Topographie des Gaules, quelle était la place de l'épigraphie au sein de la Commission ? Ce qui surprend d'emblée, c'est l'absence de projet épigraphique spécifique, au moins dans les premières années de la CTG : si l'épigraphie est convoquée, c'est seulement au titre de science auxiliaire indispensable pour mener l'entreprise de cartographie archéologique du territoire²¹. La Commission produit ainsi une carte des bornes milliaires²² (**fig. 8**). Or, la masse des documents rassemblés ne se limite pas aux seules inscriptions toponymiques et aux bornes milliaires. L'ampleur du fonds et la présence au sein de la CTG de trois épigraphistes, dont Léon Renier, premier titulaire de la chaire d'épigraphie au Collège de France, montrent assez que l'épigraphie est loin d'y tenir un rôle anecdotique. Par ailleurs, la Commission joue un rôle majeur dans le débat scientifique contemporain à

propos de l'épigraphie : une série de documents conservés à l'Académie de Berlin dans les archives du CIL mentionne l'implication de ses membres dans l'étude de la grande inscription fragmentaire d'Autun immédiatement après sa découverte²³ (CIL, XIII, 2657). Ce faisceau d'indices en direction d'un projet épigraphique se trouve encore conforté si l'on examine les dossiers relatifs à la Commission de géographie historique de l'ancienne France²⁴ (CGHAF) qui prend la suite de la CTG après 1880 et entend poursuivre ce qu'elle a entrepris. La circulaire du 20 mars 1882, adressée aux correspondants, évoque la réalisation d'un index des inscriptions²⁵. Un tel objectif exposé par une commission qui entend terminer les travaux entamés par la CTG met en évidence l'existence d'un programme épigraphique d'ampleur porté par les membres, certes pas dès la création de la Commission puisqu'il n'apparaît pas dans les premières productions prévues²⁶, mais assez tôt dans l'histoire de l'institution dans la mesure où Creuly entre à la Commission un an après sa création et que Renier y trouve sa place dès 1861. Nous ignorons la nature exacte de la réalisation épigraphique prévue, mais on peut légitimement penser que le projet d'index en est au moins le reflet et plus probablement une réorientation *a minima*. L'objectif était peut-être de dresser dans le cadre du second dictionnaire un inventaire topographique des inscriptions de Gaule. L'hypothèse demeure toutefois impossible à vérifier dans la mesure où le *Dictionnaire archéologique – époque gallo-romaine*, prévu initialement, n'a jamais vu le jour.

La direction du projet épigraphique de la CTG est d'autant plus difficile à saisir que le fonds semble avoir connu, comme l'ensemble des archives de la Commission, une importante dispersion. Cet éparpillement, déjà visible dans la perte et la dissociation des lettres d'envoi et des estampages et dans l'inclusion dans les « Albums noirs » d'un certain nombre de documents épigraphiques privés de contexte, prend une dimension plus large encore. Un premier mouvement de documents incluant des archives et des estampages a lieu le 5 février 1877 : le général Creuly déménage « une mansarde²⁷ jadis au service des dessinateurs de la Commission. [...] Il faut, écrit-il, que St Germain reçoive encore une demi-douzaine de grands cartons plus un certain nombre d'estampages²⁸ ». Un échange de correspondance entre Eugène Lefèvre-Pontalis²⁹ et Pierre-Charles Robert datant de 1886 montre de plus que les estampages, comme une partie des documents de la Commission, ont fait l'objet d'un déménagement depuis la rue de Bellechasse³⁰ vers une annexe de la bibliothèque Mazarine, avec l'ensemble de la bibliothèque des sociétés savantes et les archives du Comité des travaux historiques et scientifiques³¹. Lefèvre-Pontalis répond à l'envoi d'estampages par Pierre-Charles Robert : « Je les classerai prochainement suivant votre désir dans la salle des archives de la Commission des Gaules dont j'ai déjà rédigé une grande partie de l'inventaire »³². Une partie des estampages paraît donc avoir été

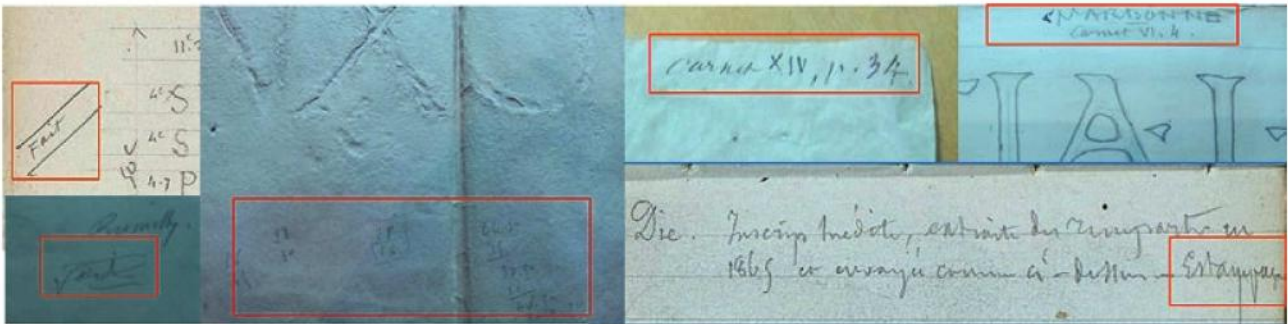


Fig. 7 : Montage réalisé à partir des différents types de documents issus du fonds faisant état d'une chaîne opératoire (mention de carnets, d'estampages, calculs de dimensions, mention « fait »; © Pauline Cuzel).



Fig. 8 : Carte des bornes milliaires (© Valorie Gô / MAN).

conservée dans les locaux de la bibliothèque Mazarine. Qu'en est-il advenu ensuite ? Ont-ils été emportés par Émile Cartailhac à Toulouse pour rédiger la fin du Dictionnaire, comme en témoigne Salomon Reinach dans son article de 1915³³ ? Ou bien ont-ils, comme une partie des archives de la Commission, été versés à la Bibliothèque nationale en 1890 ?

La seule production épigraphique d'ampleur de la Commission dont nous avons connaissance est la série de planches versées à l'inventaire de la bibliothèque comme un travail en cours et faisant l'objet, au vu du « Catalogue des inscriptions du général Creuly », de plusieurs livraisons à partir de 1872. Signées par le seul général Creuly, elles semblent le désigner comme le responsable de l'enquête épigraphique. Elles sont pourtant portées à l'inventaire comme un don de la CTG sous le titre de « Recueil des inscriptions de la Gaule ». L'appellation mérite que l'on s'y attarde. Il pourrait éventuellement s'agir de la dénomination globale du projet épigraphique CTG dont les planches sont le seul aboutissement concret³⁴. La perspective adoptée d'un recueil systématique s'inscrit bien dans les objectifs menés par la CTG pour l'époque celtique et pourrait expliquer un redimensionnement du projet en index par la CGHAF. Le titre choisi est également l'exact homonyme du projet concurrent mené par Léon Renier à la même période, alors même qu'il est membre de la Commission de Topographie des Gaules³⁵.

Le fonds épigraphique de Saint-Germain n'est pas dépourvu de liens avec l'entreprise d'un corpus français des inscriptions nationales : le dictionnaire relatif à l'époque gallo-romaine aurait probablement dû au moins contenir un inventaire systématique des inscriptions par communes. Dès lors, les documents rassemblés en vue des deux entreprises (projet Renier et projet CTG) devaient être les mêmes³⁶. Pour autant, les deux projets ne semblent pas s'être confondus malgré la participation de Léon Renier aux deux entreprises et leur dénomination commune. Sans doute faut-il y voir un effet du temps, à une époque où la volonté d'un inventaire exhaustif du patrimoine national avait une signification politique forte³⁷. Néanmoins, des liens existent indubitablement entre les deux entreprises. Ainsi, les fiches préparatoires du recueil Renier portent la trace à plusieurs reprises de lectures d'inscriptions réalisées par le général Creuly, jamais publiées, semblant par là-même suggérer une collaboration, pour le moment difficile à cerner, mais sans doute liée à la proximité des deux entreprises³⁸.

**RICHESSSES ÉPIGRAPHIQUES :
RÉFLEXIONS SUR L'ÉPIGRAPHIE AU XIX^e,
ENTRE MUSÉOGRAPHIE
ET HISTORIOGRAPHIE**

Ce fonds, malgré les difficultés qu'il pose et les incertitudes qui entourent encore l'existence du projet épigraphique de la CTG, se révèle néanmoins d'une

richesse extraordinaire en ce qui concerne la naissance de l'épigraphie comme discipline scientifique au XIX^e siècle.

Les planches témoignent d'une réflexion sur la muséographie et sur l'exposition des pièces épigraphiques. Dans le cadre offert par le nouveau musée créé en 1862 et destiné à l'exposition des « archives archéologiques de la France³⁹ », les inscriptions trouvent naturellement leur place comme « documents pour l'histoire⁴⁰ ». Dès l'origine du projet impérial, l'épigraphie occupe une place de choix : Casimir Creuly est membre de la commission consultative pour l'organisation du musée de Saint-Germain⁴¹. L'exigence de l'exhaustivité et de la mise en série qui font l'identité du musée et son intérêt pour ses premiers visiteurs⁴² amène une réflexion sur l'exposition des documents épigraphiques. La stratégie adoptée, qui tient à la valeur documentaire des pièces et aux acquis de la nouvelle science épigraphique, se caractérise par son aspect novateur. Peu de pierres véritables sont présentes dans les collections et le choix est fait de présenter à leurs côtés des moulages et surtout des planches. L'objectif est de résoudre le problème matériel de la mise en série de documents épigraphiques et plus encore de présenter un état de la recherche en marche. Les planches sont ainsi versées, par livraisons successives, comme un travail en cours destiné à être enrichi au fil des

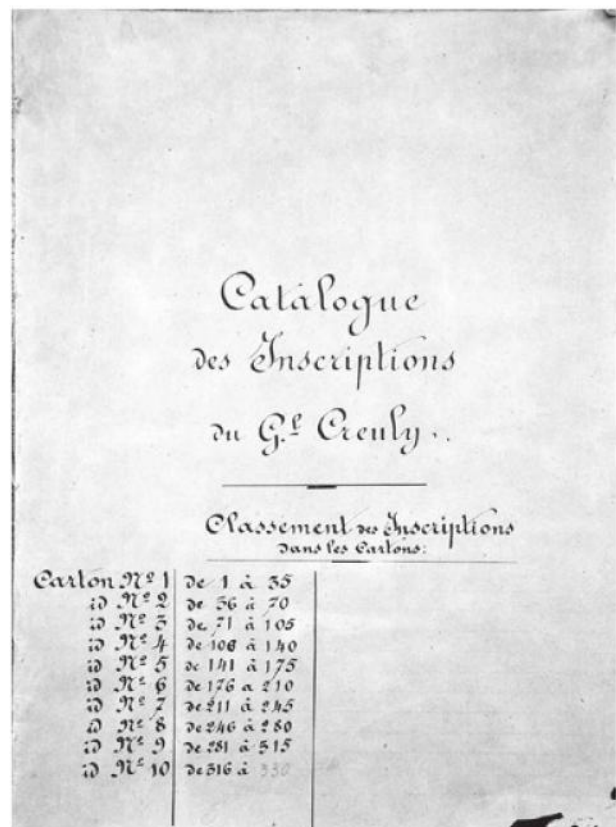


Fig. 9 : Page de couverture du « Catalogue des inscriptions du général Creuly », non daté (© MAN).

N ^o D'ordre	Localités <small>par ordre alphabétique.</small>	1 ^{re} Livraison	
1	Aime	-	(Carantaise) Invocation à Silvain.
2	Aime	=	Vaut en l'honneur de Veneris par les Teroclandiens et la Carantaise
258	Aime	=	Tombeau d'un jeune étudiant et de sa mère.
329	Aime	=	Monument en l'honneur de Gajan à l'occasion de la dédicace des Dées.
328	Angers	=	Tombeau de la femme d'un affranchi de l'Empereur.
3	Aoste	=	Préfet Pagus des Allobroges.
296	id	=	Monument honorifique à un Quatuorvir.
4	Arles	=	Sur la base d'une statue élevée au patron de la Colonie.
5	id	=	Monument élevé par les cinq corporations des Caboteurs d'Arles.
6	id	=	Sarcophage d'une druidesse tenant d'une main un rameau et de l'autre une serpente.
7	id	=	Sur un grand sarcophage.
154	id	=	Tombe à niche avec deux bustes.
155	Auriol	-	Trois ex-voto divers.
156	id	+	Deux pierres limites entre Arix et Arles.
8	Aulun	=	Monument en mémoire d'un Evêque sous Augustal etc.
9	id	=	Famille d'Esperevix d'un monument élevé par C. Julius Proculus.
10	id	+	Fragment d'un réseau itinéraire.
11	Avenches	=	Fragments de deux tables de marbre en l'honneur de Sabinus patron de la Colonie.
12	id	=	Fragments de
13	Coignon	=	Monuments divers de Sévère Augustale.
14	id	-	Tombeau d'un Pontife de la Colonie de Riez.
15	id	=	Bloc provenant de Marseille.
327	id	=	Edile des Voconces.
16	Bagnères-de-Bigorre	=	Sur un autel à la divinité tutélaire de l'Empereur.
17	Bayonne	+	Borne milliaire de l'an GLXV. AP. IG.
18	id	+	Borne de l'an XLVI. Après J. C.
19	Belley	-	Cippes votifs à la mère des dieux et Attis.
20	id	=	Inscription tumulaire de l'économiste.
21	Bonn	+	Borne milliaire de l'an CCLII. après J. C.
22	id	-	Autels votifs en l'honneur de la maison divine.
23	id	-	Bravours de la légion I ^{re} .
24	id	-	Soldats de la légion I ^{re} Minerva.
157	id	-	Soldat légionnaire, originaire de Milan.
158	id	-	Monument en l'honneur d'un personnage inconnu.
215	id	-	Autel à Jupiter, Junon et Minerve.
218	id	-	Ex-voto de militaires de la III ^e légion.
219	id	-	Tombeau d'un philosophe.

Fig. 10 : Première page du «Catalogue des inscriptions du général Creuly»; en rouge, salle des Costumes militaires ; en bleu, salle des Divinités ; avec une croix grise, bornes milliaires ; double trait rouge et bleu, salle des Inscriptions (© MAN).



94 — SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. — Le Musée. — Salle XXII.

Fig. 11 : Salle 22 du musée de Saint-Germain-en-Laye (salle ouverte en 1879) consacrée à l'épigraphie – Costumes gaulois et métiers (© Archives départementales des Yvelines, 4Fi5821).



93. — Château de SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Le Musée, salle XX. ND Phot.

Fig. 12 : Salle 20 du musée de Saint-Germain-en-Laye (salle ouverte en 1879) consacrée à l'épigraphie – Monuments funéraires (© Archives départementales des Yvelines, 4Fi5820).

découvertes. Véritable pendant des premiers corpus, les premières salles épigraphiques du musée fonctionnent sur les principes de la mise en série et de la comparaison, deux fondements de la nouvelle discipline épigraphique⁴³. Le « Catalogue des inscriptions du général Creuly » (fig. 9) apporte des éléments essentiels pour la réflexion sur l'exposition des inscriptions du territoire national. Les planches sont ainsi réparties à l'origine en quatre salles : salle des Costumes militaires, salle des Divinités, bornes milliaires et salle des Inscriptions. La répartition est marquée par un code graphique (fig. 10). En 1879, ouvrent de nouvelles salles thématiques, consacrées, entre autres, aux inscriptions funéraires et aux représentations des costumes gaulois et des métiers⁴⁴ (fig. 11 et 12). La dénomination et la forme muséographique choisies en disent long sur la vision profondément moderne de ces collections épigraphiques : le texte et le support sont véritablement mis en regard et étudiés ensemble, marquant une rupture avec les collections épigraphiques plus anciennes où le texte l'emportait sur la matérialité du monument⁴⁵.

Cette perspective muséographique s'inscrit pleinement dans le mouvement qui s'opère au milieu du XIX^e siècle et qui voit l'épigraphie comme l'archéologie adopter des méthodes rationnelles et scientifiques. L'intérêt accordé à la comparaison et au support dont témoignent les planches donne naissance à de nouvelles techniques, notamment la généralisation de l'estampage en appui des copies annotées réalisées dans les carnets, soulignée par la lettre-type envoyée par Saulcy aux correspondants.

« Le meilleur moyen de fournir à la Commission une idée exacte d'une inscription, est de lui en procurer un estampage : ce mode de reproduction est le plus souvent facile à faire, et je crois devoir vous rappeler en quelques mots le procédé à employer pour en assurer la réussite.

Après avoir nettoyé soigneusement la pierre de manière à ce qu'il ne reste ni terre ni mousse dans le creux des lettres, on la mouille et on étend dessus du papier ni trop fin, ni trop épais : celui que les imprimeurs emploient pour tirer leurs épreuves est le meilleur. On frappe sur le papier avec une brosse molle jusqu'à ce que tous les creux soient fidèlement reproduits, on laisse alors le papier sécher aux trois quarts puis on l'enlève pour qu'il achève de sécher naturellement à l'abri du feu et du soleil. Lorsqu'il ne conserve plus d'humidité on peut me l'envoyer sans crainte, plié ou roulé, sous le couvert de S. Exc. le Ministre de l'Instruction publique »⁴⁶.

Ces nouvelles techniques déjà évoquées par Léon Renier⁴⁷, à la même période, se doublent d'une réflexion sur la nature et l'ampleur de la collecte épigraphique. Le classement géographique qui transparait dans les documents de travail et semble avoir structuré l'enquête a un caractère profondément novateur et méthodique ; c'est, d'ailleurs, le système d'organisation mis en œuvre dans la plupart des corpus qui verront le jour par la

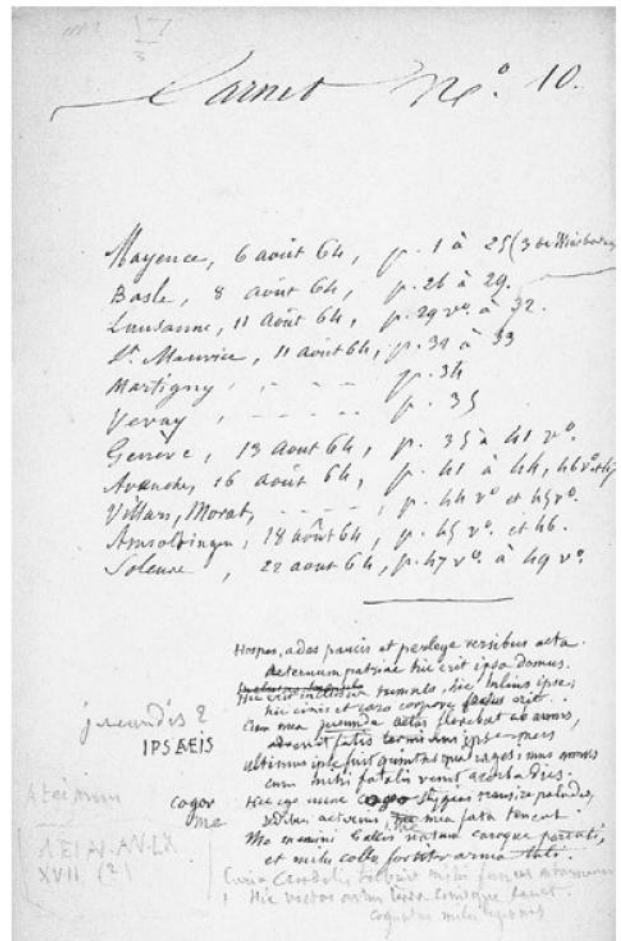


Fig. 13 : Page de sommaire du carnet 10 du général Creuly, montrant l'extension de l'enquête au-delà des frontières nationales (© MAN).

suite. De même, la collecte prend une ampleur qui dépasse les frontières nationales pour essayer d'appréhender au mieux le territoire gaulois dans son extension maximale (fig. 13). Ainsi, le fonds comporte des relevés d'inscriptions en territoire suisse, allemand ou belge et la réalisation d'estampages lors de la visite de musées tels ceux de Bruxelles, de Mayence ou d'Anvers (mission Demarsy⁴⁸).

CONCLUSION

Dès lors, le fonds épigraphique de Saint-Germain est un témoignage remarquable de cette réflexion sur les insuffisances de la copie, sur l'exigence d'objectivité qui marque la théorisation de méthodes épigraphiques et s'inscrit pleinement dans les réflexions contemporaines développées autour de la naissance des premiers corpus. L'objectif paraît avoir été de réaliser l'inventaire le plus exhaustif et le plus objectif possible des inscriptions du territoire gaulois⁴⁹, par la réalisation de copies

annotées, complétées par des estampages. Le caractère novateur de ce fonds tient au fait que cette exigence se réalise à la fois dans la collecte d'informations en vue d'un recueil scientifique et dans la mise en œuvre des collections du nouveau musée. Malgré le silence qui entoure le projet épigraphique de la CTG et la probable dispersion des archives, ce fonds donne à voir les débuts de la science épigraphique et le mouvement qui marqua la naissance des premiers corpus, d'autant plus précieux que le pendant français du *Corpus Inscriptionum Latinarum* allemand ne verra jamais le jour⁵⁰. Il est également, en raison de la richesse des documents conservés,

d'un grand intérêt pour les chercheurs, notamment en ce qu'il comporte un certain nombre de copies et d'estampages d'inscriptions aujourd'hui disparues ou détériorées. L'exemple le plus remarquable en est les inscriptions de la bibliothèque de Strasbourg copiées et estampées par Creuly moins d'un an avant leur destruction lors de la guerre de 1870⁵¹. Un important travail de reconstitution du fonds est en cours afin de mettre en lumière l'importance des travaux épigraphiques de la Commission de Topographie des Gaules au cœur des débats scientifiques de l'époque.

NOTES

1. Créée en 1858, elle prend fin en 1879.
2. Inventaire de la bibliothèque n° 6112, les vingt-huit carnets (cinq manquants aujourd'hui) sont versés à l'inventaire le 12 juillet 1882, soit trois ans après la mort de Creuly.
3. Inventaire de la bibliothèque n° 9191, les seize carnets sont versés à l'inventaire en 1894 comme un don de la veuve de C. Robert.
4. Dont le récolement est terminé.
5. Dont le récolement est en cours.
6. Voir LANDES, Christian, « Napoléon III et l'exploration scientifique des Gaules », *Le MAN et les Gaulois du XIX^e au XXI^e siècle, Antiquités nationales*, numéro spécial, 2012, p. 7-22, p. 7.
7. Fondée en 1852.
8. Lettre de recommandation concernant le général Creuly, adressée au ministre de l'Instruction publique, le 19 mars 1859 – Archives nationales F/17/2906.
9. Voir Creuly, Carnet n° 1 bis.
10. *Épigraphie gallo-romaine de la Moselle*, paru à partir de 1873 en plusieurs volumes.
11. À l'inverse, certains carnets Creuly ont été utilisés sur plusieurs années, comme le carnet 2 comportant des copies datées d'octobre 1859 à juin 1861.
12. Lettre d'envoi d'estampages par un instituteur de La Penne dans les Alpes-Maritimes, datée du 21 mars 1868 (fonds MAN administration 1869-1942, musée d'Archéologie nationale, Saint-Germain-en-Laye).
13. Ainsi, l'importante correspondance entretenue par Louis Revon avec Gabriel de Mortillet et Alexandre Bertrand révèle l'envoi de plusieurs estampages par le conservateur du musée d'Annecy. L'ensemble est essentiel pour la datation d'un certain nombre d'estampages concernant les inscriptions de Savoie et des régions alpines. Un récolement est en cours sur l'ensemble du fonds Correspondance.
14. Lettre adressée par Louis Revon à Alexandre Bertrand, le 6 octobre 1869 (fonds Correspondance, boîte Q-RE, musée d'Archéologie nationale, Saint-Germain-en-Laye) : « Pour les estampages, à moins que vous ne soyez d'un avis contraire, je prends les empreintes sur papier blanc mouillé avec la brosse, et je marque immédiatement sur place les contours des lettres au crayon, de manière à bien vérifier devant l'inscription les moindres détails du texte. Je retrace aussi au crayon les cassures et moulures. »
15. Lettre adressée par Louis Revon à Gabriel de Mortillet le 2 septembre 1871, annotée « Envoi fait à la Carte des Gaules », mentionnant des estampages à faire dans la Tarentaise et réalisés à Aoste. Il s'agit très probablement des estampages E_01_88, E_01_89, E_01_90, E_01_91 et E_01_92 dont la réalisation correspond à la technique décrite par Revon (voir *supra* n. 14) conservée au musée d'Archéologie nationale, Saint-Germain-en-Laye.
16. Un estampage (E_01_087) a été réalisé sur un avis d'ouverture de la chasse, un autre sur la liste d'émargement de la classe 1848 (E_01_086 ; inscription *CIL*, XII, 41, provenant de Coursegoules dans le Var).
17. Les planches sont versées comme un « don de la Commission des Gaules ».
18. Carton manuscrit 3, inv. n° 6112, musée d'Archéologie nationale, Saint-Germain-en-Laye.
19. Voir « Inventaire de la bibliothèque », n°s 6112 et 9191, musée d'Archéologie nationale, Saint-Germain-en-Laye.

20. Ainsi, le premier carnet du général Creuly comporte des copies des inscriptions algériennes conservées au Louvre, sans rapport avec les travaux de la CTG.

21. « Pour exécuter ce projet, on devra se livrer à une exploration attentive des lieux, mais il faudra aussi rechercher dans les textes des auteurs anciens, dans les monuments épigraphiques, dans les travaux des savants, dans les dénominations locales, dans les traditions populaires, tout ce qui pourra servir à reconstituer la topographie de la Gaule romaine vers la fin de l'Empire, à déterminer les divisions administratives, les noms et la situation des cités, des villes fortifiées, des stations militaires ou des camps retranchés, le tracé des voies de communication, l'emplacement des ponts, des aqueducs et des ports, l'ancienne direction des rivières qui ont changé de lit, l'emplacement des forêts qui ont disparu, des marais qui ont été asséchés. » (*Le Moniteur universel*, 22 avril 1858 reproduit dans les *Annales des chemins vicinaux*, 1858, p. 190-191). Cet intérêt pour l'épigraphie dans le cadre des travaux de géographie historique est une constante à partir du milieu du XIX^e siècle (Voir CUZEL Pauline, JOUY BARBELIN Corinne, « Une archéologie nationale dans le cadre de la Commission de Topographie des Gaules : des approches traditionnelles et une institution structurante pour des objectifs inédits », *Organon*, 49, 2017, à paraître).

22. Réalisée par Héron de Villefosse, en 1878. Conservée dans les archives du musée d'Archéologie nationale, Saint-Germain-en-Laye.

23. Je remercie Antony Hostein qui a eu l'extrême gentillesse de me faire part des découvertes qu'il a faites dans les archives de la Staatsbibliothek et de l'Académie de Berlin. Voir les documents de travail conservés pour la rédaction de la notice *CIL*, XIII, 2657 à l'Académie de Berlin. *Archiv der CIL*, BBAW, n° 486 (*CIL*, XIII, 2581-2857). Cette position au centre du débat scientifique apparaît également dans le *Rapport sur les travaux de la Commission chargée de la publication de la Carte topographique des Gaules*, daté du 9 octobre 1868, Archives nationales F/17/2826 : « Les hommes les plus compétents de la France et de l'étranger se font honneur d'être comptés au nombre de ses correspondants. Par suite de ces relations multipliées, il ne se fait pas une découverte, que la Commission n'en soit prévenue ; de tous côtés on lui adresse des estampages d'inscriptions ; à chaque instant, elle est consultée et appelée à diriger des recherches ; elle est devenue, par le fait, le centre d'un mouvement archéologique qui augmente quotidiennement la somme des connaissances, donne aux travaux dans tous les départements de l'Empire une activité nouvelle, et rattache encore plus étroitement au ministère de l'Instruction publique toutes les personnes qui travaillent sérieusement et qui cessent ainsi d'être isolées. »

24. Sous la direction d'Henri Martin.

25. Circulaire de la Commission de géographie historique de l'ancienne France datant de mars 1882, signée par le sénateur Henri Martin, président de la Commission, Archives nationales, F/17/13312-13313-13314.

26. Voir *supra*, *Le Moniteur universel* (22 avril 1858), reproduit dans les *Annales des chemins vicinaux* (1858, p. 190-191) qui évoque seulement l'utilisation des documents épigraphiques dans le cadre de l'enquête topographique.

27. Dont nous ignorons la localisation.

28. Lettre de Casimir Creuly à Alexandre Bertrand datée du 5 février 1877, musée d'Archéologie nationale, Saint-Germain-en-Laye.

29. En charge du dépôt de la bibliothèque du Comité, après son dépôt dans une annexe de la Mazarine.
30. La Commission y occupe un temps un bureau dans les locaux mêmes du ministère de l'Instruction publique.
31. Nombreux courriers relatifs aux déménagements de la rue de Bel-lechasse en 1879 et 1880, Archives nationales, bibliothèque des Sociétés savantes, F/17/2826.
32. Échange de correspondance entre Pierre-Charles Robert et Eugène Lefèvre-Pontalis, datant de 1886, Archives nationales, F/17/2826.
33. REINACH Salomon, « La Commission de Topographie des Gaules et le Dictionnaire archéologique de la Gaule », *Revue archéologique*, 1915, II, p. 209-221, p. 212.
34. Plusieurs éléments invitent à penser que la production de planches n'est pas l'unique aboutissement du projet épigraphique de la CTG. D'une part, la précision de la documentation rassemblée dépasse largement la simple production de planches (les localisation et date exactes de la découverte ne sont jamais portées sur les planches par exemple). D'autre part, les planches ne répondent pas aux exigences méthodologiques définies à la même période (à savoir, entre autres, la valorisation de l'estampage et de la photographie des pierres, là où l'aquarelle et la copie sont déjà des interprétations limitant l'examen objectif du document – Voir RENIER Léon, « Instructions pour la recherche des antiquités en Algérie », *Revue algérienne et coloniale*, 1859, p. 207-223). Elles semblent davantage relever d'une volonté de valorisation à destination du public et, à ce titre, ne semblent pouvoir arriver que dans un second temps par rapport à une production scientifique et dans une perspective distincte. Contribution de la CTG au musée de Saint-Germain naissant, tout comme les dons d'objets et d'ouvrages, elles cadrent mal avec le reste des productions conservées. Il semble, dès lors, probable qu'il existait un projet épigraphique plus large, comme en témoignent les statuts de la CGHAF. Toutefois, la forme prévue (inclusion dans le dictionnaire ou bien recueil publié séparément) demeure inconnue. L'existence d'un projet épigraphique dont les planches ne seraient qu'une partie paraît être confirmée par la lettre-type adressée aux correspondants par Félicien de Saulcy en 1869 pour l'envoi d'estampages : « Ces estampages après avoir servi aux travaux de la Commission seront encore utilisés pour la collection des reproductions épigraphiques que l'on a commencée au Musée Impérial de St Germain en Laye » (Archives nationales, F/17/2906).
35. Le projet d'un recueil des inscriptions du territoire national agite les milieux scientifiques français depuis 1835. Après plusieurs essais avortés et divers changements de ministères, le projet est véritablement lancé en 1849 lorsque Léon Renier signale qu'il travaille seul depuis longtemps à rassembler les inscriptions du territoire. En 1854, lorsque le projet mené par l'Académie de Berlin du *Corpus inscriptionum latinarum* est officiellement annoncé, le ministère de l'Instruction publique décide d'accélérer le projet Renier et des fonds lui sont alloués dans l'idée de concurrencer la science allemande. L'ensemble du travail est divisé entre Léon Renier pour les inscriptions gallo-romaines païennes, Ferdinand de Guilhermy (1809-1878) pour la partie médiévale, et Edmond Le Blant (1818-1897) pour les inscriptions chrétiennes. L'objectif est d'aboutir à la publication d'un recueil, en premier lieu des inscriptions de Gaule Narbonnaise puis du reste de la Gaule. Le 30 novembre 1866, une convention est passée entre l'Académie de Berlin et Léon Renier, approuvée par le ministre de l'Instruction publique. Elle prévoit la collaboration de Léon Renier à l'entreprise du *Corpus Inscriptionum Latinarum (CIL)* : « Pour éviter cette répétition inutile, le moyen le plus simple et le seul digne de la science elle-même ainsi que des bons rapports qui existent entre la France et l'Allemagne, est, sans doute, de fondre les deux projets et de s'arranger de manière qu'au lieu de se faire concurrence, on fera profiter au but commun ce que les deux entreprises pourraient offrir de spécialité utile. De fait, §2 M. Renier entre avec tous les matériaux qu'il a déjà réunis pour son recueil des inscriptions gauloises dans la coopération pour le travail du *Corpus Inscriptionum*. » (Archives nationales, F/17/3288). La détérioration des relations diplomatiques et la guerre de 1870 mettent un terme à cet accord. Malgré une relance du projet dans les années 1870 et devant l'avancement inexorable du corpus allemand, le recueil de Renier ne sera jamais publié. Le tome XII du *Corpus Inscriptionum Latinarum* paraît en 1888 et le premier volume du tome XIII en 1899. Sur l'historique du projet Renier, voir MOWAT Robert, *Rapport de M. Robert Mowat. Sur les papiers et documents réunis par feu Léon Renier en vue d'un Recueil des inscriptions romaines de la Gaule*, p. 280-292, et GRAN-AYMERICH Ève, *Theodor Mommsen (1817-1903) et ses correspondants français : la « fabrique » internationale de la science*, p. 192-200.
36. C'est là l'ultime hypothèse que nous pouvons faire concernant la dispersion probable du fonds d'estampages : une partie des estampages liés au projet de la CTG a pu être mêlée aux documents conservés dans le cabinet d'estampages fondé à la bibliothèque Mazarine après la mort de Renier à partir de ses archives personnelles.
- L'examen de ce fonds révèle des parentés avec celui de Saint-Germain tant sur le plan des correspondants impliqués que sur celui des techniques employées sans, pour autant, que l'on puisse affirmer, à l'heure actuelle, avec certitude que des estampages adressés à la CTG ont pu y être déposés. De fait, les correspondants adressaient la plupart du temps leurs envois directement au ministère de l'Instruction publique qui les transférait ensuite aux commissions concernées. Compte tenu des liens étroits entre Léon Renier et la CTG, il paraît difficile d'exclure définitivement la possibilité de transferts ou d'échanges de documents de travail.
37. Voir à ce titre, la lettre de Pierre-Charles Robert au ministre de l'Instruction publique, citée par LANDES Christian, *op. cit.*, p. 20.
38. On trouve également dans les carnets Robert des mentions d'envois d'estampages à Léon Renier.
39. DE MORTILLET Gabriel, *Promenades au musée de Saint-Germain*, p. 12.
40. Premier procès-verbal de séance de la Commission consultative pour l'organisation du musée de Saint-Germain, daté du 1^{er} avril 1865, Archives nationales, 20144782/1.
41. DE MORTILLET Gabriel, *op. cit.*, p. 11.
42. Voir lettre du professeur L. Laurens, datée du 20 octobre 1875 (fonds MAN administration 1869-1942, musée d'Archéologie nationale, Saint-Germain-en-Laye) demandant la création d'un catalogue du musée. À cette occasion, il décrit le public fréquentant le musée et notamment « une classe assez nombreuse de travailleurs dont les investigations, les découvertes ont très souvent besoin d'être corroborées par la comparaison et l'examen d'objets similaires ». Il ajoute : « Pour que les nombreux matériaux qui se trouvent rassemblés avec tant de méthode dans le musée présentent un véritable caractère d'utilité, il manque un catalogue explicatif ». L'objectif est donc bien la mise en série la plus exhaustive possible dans une perspective de recherches.
43. « Pour faire un travail épigraphique sérieux, en d'autres termes, pour tirer des inscriptions les trésors qu'elles renferment, il faut avoir à sa disposition tous les documents fournis par l'épigraphie, afin de les rapprocher, de les comparer, de les compléter et de les expliquer les uns par les autres. » WALTZING Jean-Pierre, *Le Recueil général des inscriptions latines et l'épigraphie latine depuis cinquante ans*, p. 19.
44. Rapport d'Alexandre Bertrand (1820-1902) sur l'ouverture des nouvelles salles, le 10 mai 1879, Archives nationales, 20144782/1. On trouve, au dos des planches, des mentions au crayon organisant une répartition des planches entre les différentes salles. Cette répartition concorde avec l'organisation thématique décrite dans le rapport. Les documents comportent également des indications numériques signifiant, vraisemblablement, un classement des planches au sein d'un même meuble à volets.
45. Voir les collections constituées antérieurement, par exemple, la galerie lapidaire des musées du Vatican où les pierres sont enchâssées dans les murs de la salle d'exposition, ne laissant apparaître que le champ épigraphique.
46. Lettre-type rédigée par Félicien de Saulcy (1807-1880) pour la réalisation d'estampages, datée de 1869, Archives nationales, F/17/2906.
47. RENIER Léon, « Instructions pour la recherche des antiquités en Algérie », p. 217-218 : « Le procédé de la photographie serait assurément le meilleur, mais il est long, dispendieux, et il exige, outre un apprentissage, des appareils que tout le monde ne peut se procurer. Il ne peut guère être employé, d'ailleurs, que dans les villes ou dans leur voisinage. Il n'en est pas ainsi des deux procédés d'estampage en papier mouillé et à la mine de plomb ; ils sont d'une exécution facile, n'exigent aucun appareil et peuvent être pratiqués par tout le monde et partout. Ils donnent d'ailleurs, des résultats très satisfaisants [...] »
48. Mission Demarsy en 1871, estampages E_01_116 (Mayence), E_01_083, E_01_084, E_01_146, E_01_147, E_01_149, E_01_150, E_01_151, E_01_152, E_01_153, E_01_154, E_01_155, E_01_156, E_01_157, E_01_158, E_01_159, E_01_160 (musée de Bruxelles), E_02_108, E_02_109, E_02_110, E_02_111, E_02_113 (musée de Leyde), E_01_083, E_01_084 (musée des Beaux-Arts d'Anvers), fonds épigraphique, musée d'Archéologie nationale, Saint-Germain-en-Laye.
49. Dans son extension maximale, au-delà des frontières nationales.
50. Pour les inscriptions païennes. *Le Recueil des inscriptions chrétiennes* d'E. Le Blant paraît de 1856 à 1865, puis un nouveau recueil complémentaire en 1889. *Les Inscriptions médiévales de la Gaule* par F. de Guilhermy paraissent de 1873 à 1879. WALTZING Jean-Pierre, *Le Recueil général des inscriptions latines et l'épigraphie latine depuis cinquante ans*, p. 79, n. 4.
51. Voir par exemple, l'inscription CIL, XIII, 5975 et plus largement le carnet 21 du général Creuly.

